

Conseil local : -----

Nom de l'adhérent : ----- Prénom : -----  
[Bénéficiaire du reçu don aux œuvres\*]

Nom du conjoint [e] : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Code postal : ----- Commune : -----

Tél dom : ----- Tél port : -----

Email : -----

	Nom	Prénom	Né [e]	Établissement	Classe
1					
2					
3					
4					



**Vous souhaitez**

- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves
- Être candidat [e] au conseil d'école maternelle-élémentaire
- Être candidat [e] au conseil d'administration [collège, lycée, LP.]
- Être délégué [e] au conseil de classe, précisez laquelle :

- 16,00 € Adhésion annuelle + Revues\***  
\* [Revue des Parents 3,35 + Notre Ecole]
- 24 € et+ Adhésion de soutien**  
**7,00 € Primo-adhésion seule**  
(si j'adhère la 1ère fois à la FCPE)
- 11,00 € Primo adhésion + Revues**
- Don à la FCPE 13
- Don au conseil local de :

Un reçu don aux œuvres

**Adhésion** [une adhésion par famille]

• Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil FCPE, précisez lequel.....

**12,96 €**

**Abonnement**

- Lettre La Famille et l'Ecole

**Total**

\* sans abonnement déduire 4 €

Règlement par chèque

[à l'ordre de la FCPE] ou espèces

- Remettez votre bulletin à votre conseil local [A] ou envoyez le au conseil départemental [B]

\* Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

**DATE et SIGNATURE**

Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

**LA FCPE DES BOUCHES DU RHONE**

- 6000 familles dont le seul intérêt est l'enfant.
- 1ère fédération de parents dans le primaire, le collège, les lycées : 66000 voix et 2720 sièges aux dernières élections.
- des parents présents et actifs dans les conseils de classe, d'école, d'administration et toutes les instances de l'Education nationale.
- des formations, des conseils, une assurance pour tous les adhérents, un accueil et une écoute.
- un site d'information : [www.fcpe13.asso.fr](http://www.fcpe13.asso.fr)
- un journal départemental : " Notre Ecole"



**LES PRIORITES DE LA FCPE 13**

- Garantir un service public d'éducation de qualité.
- Réduire les effectifs par classe, lutter contre l'échec scolaire et les violences, intégrer les enfants handicapés, assurer les remplacements.
- Obtenir la gratuité effective de l'école et une réelle coéducation pour les parents.
- Prendre en compte la santé des enfants : hygiène, alimentation scolaire, poids du cartable...

**Pensez à votre adhésion au CDAFAL 13**

**Association de familles laïques : contacts**

[www.cdafal13.org](http://www.cdafal13.org) - 04 91 03 11 73

**Prenez contact avec la FCPE locale [A] ou départementale [B]**

**FCPE des BOUCHES du RHONE**

4, rue André Isaïa

13013 Marseille

Tél. 04 91 61 28 84

Fax 04 91 61 37 90

Adresse mél. [fcpe13@orange.fr](mailto:fcpe13@orange.fr)

Site. [www.fcpe13.asso.fr](http://www.fcpe13.asso.fr)

**Horaires : 9 h à 16 h**

**du lundi au vendredi**

**B**



bulletin d'adhésion à conserver